

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 88 (1979)
Heft: 8

Rubrik: Union suisse pour la protection des civils : vingt-cinq ans

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Union suisse pour la protection des civils: vingt-cinq ans



L'Union suisse pour la protection civile a fêté son vingt-cinquième anniversaire le 15 septembre 1979, à Langnau i/E, à l'occasion de son assemblée des délégués.

Lorsqu'elle fut fondée, en automne 1954, en l'Hôtel de Ville de Berne, la protection civile était loin d'être populaire et le but que se fixait précisément l'USPC était d'informer le public sur la nécessité d'être de cette protection civile. Cette création a été l'œuvre d'un Comité d'initiative appuyé par une quarantaine de personnalités provenant des autorités, de l'armée, du commerce et de l'industrie, de syndicats, du patronat qui avaient répondu à l'appel. D'emblée, l'USPC prit une part active aux campagnes qui précédèrent les deux votations populaires visant à ancrer la protection civile dans la Constitution fédérale.

Plusieurs sections vinrent rapidement élargir le cercle des huit groupes fondateurs au nombre desquels on comptait l'Association suisse romande de protection antiaérienne. Dans les cantons de Genève, Neuchâtel, Fribourg et Vaud, on notait aussi un intérêt à l'égard de la protection civile.

Les dix premières années d'existence de l'USPC furent décisives pour son activité, grâce aux nombreuses initiatives et campagnes qui les marquèrent; celles-ci visaient à faire prendre conscience tant aux autorités qu'à la population du rôle de la protection civile à une époque, nous l'avons relevé plus haut, où elle était encore très impopulaire. Une bonne collaboration s'engagea aussi avec la Croix-Rouge suisse, l'Alliance suisse des Samaritains et divers offices de l'armée. Dès le début, on releva la participation des femmes, représentées tant au Comité central que dans les commissions. C'est également au

cours de ces dix premières années que furent créées les bases solides sur lesquelles l'USPC put prendre son essor sous la conduite de présidents centraux efficaces dont le premier fut l'ancien conseiller fédéral Edouard de Steiger. C'est dans le cadre de la restructuration de l'USPC, qui avait pour but une rationalisation de l'organisation, que l'assemblée des délégués de 1977 élit le président central en charge actuellement, le professeur Reinhold Wohrle, de Soleure. L'Union suisse pour la protection civile, dont le nom est demeuré inchangé en français alors qu'il a été modifié en allemand, à la suite de la restructuration de l'organisation, compte actuellement 16 484 membres individuels et collectifs dépendant de 18 sections. La revue trilingue *Protection civile* paraît annuellement à raison de six numéros simples et de trois numéros doubles; son tirage atteint plus de 30 000 exemplaires. Depuis des années déjà, l'USPC s'intéresse aux problèmes de la protection des biens culturels. Elle se tient également en contact étroit avec l'Office fédéral de la protection civile, afin de coordonner le travail d'information, de même qu'avec l'Office central de la défense et tous les autres organes et offices dont l'activité touche à divers titres la protection civile. Sur le plan international, l'USPC entretient également des contacts réguliers avec des organisations étrangères de protection civile. Faisant le point de l'activité qu'elle a déployée au cours de son premier quart de siècle, l'USPC est en droit d'affirmer que le travail d'information qu'elle a inlassablement fourni, et cela avec des moyens extrêmement modestes, a nettement contribué à ce que la protection civile soit devenue dans notre pays un membre reconnu de

notre défense nationale; ce travail a également permis d'abolir les critiques et les ressentiments et incité en outre les autorités et les organismes de protection civile de la Confédération, des cantons et des communes à reconnaître l'importance et la valeur de la protection civile.

Les événements de 1978 ont montré que la protection civile ne sert pas uniquement à assurer la sauvegarde de notre population en cas de guerre, mais qu'aujourd'hui déjà elle peut rendre d'éminents services en cas de catastrophe grâce à son organisation, à son équipement et à ses membres. Concluons par ces quelques lignes extraites de l'avant-propos de M. Kurt Furgler, chef du Département fédéral de justice et police, auquel est également subordonné l'Office fédéral de la protection civile, paru dans le No 7/79 de *Protection civile*: «Fondée en 1954, l'Union suisse pour la protection des civils, pionnier de la protection civile moderne de notre pays, avec ses quelque vingt sections réparties sur tout le territoire, a fourni un travail considérable au cours de ses vingt-cinq ans d'activité. Non seulement, elle a joué un rôle déterminant dans la création de la protection civile moderne, mais elle a contribué à ce que celle-ci soit ancrée dans la Constitution fédérale, et également participé à l'élaboration des lois qui suivirent et à leur application.» ...«L'activité de l'USPC sert l'intérêt de l'ensemble de notre population. Une protection civile bien structurée et comprise par le peuple n'aide pas seulement à survivre aux catastrophes et à la guerre: en accroissant les chances de survie et, par là même, notre capacité d'endurance, la protection civile permet à nos autorités et à notre peuple de résister fermement à des tentatives de chantage.» ■

... LA PROTECTION CIVILE DOIT ETRE ORGANISEE



Vue partielle d'une exposition spéciale organisée par la section genevoise de l'Union suisse pour la protection civile.



Exercice pratique de démonstration, à Marly, canton de Fribourg.

Photos: archives USPC

ZIVILSCHUTZ GEHT UNS ALLE AN. Naturkatastrophen - kriegerische Auseinandersetzungen können uns jeden Tag treffen. Wir können sie aber nur dann meistern, wenn wir genau wissen, wie wir uns bei ihren Auswirkungen zu verhalten haben, um überleben und weiterleben zu können.

Das ist das Ziel unserer zivilen Schutzmaßnahmen. Sie sind das Rüstzeug, um in Krisenzeiten zu überleben. Es geht nicht nur um die eigene Sicherheit, sondern um die des Nächsten. Heute vorsorgen, morgen überleben - darin besteht der Sinn und Zweck des Zivilschutzes. Der Ruf geht an uns alle: unseren Beitrag zu leisten, um unsere Gesundheit und Heimat den Gefahren abzugeben. Die Mitarbeit im Zivilschutz ehrt jeden von uns. Darum: Heute vorsorgen - morgen überleben.

Bon nombre d'expositions sont également mises sur pied en collaboration avec d'autres organisations. Ici, une vue partielle d'une vitrine préparée pour la Banque cantonale de Berne.